



Loi sur les relations industrielles
(L.R.N.-B., c. I-4)

RÉPONSE À LA DEMANDE DE DÉCLARATION PORTANT
RÉSILIATION DES DROITS DE NÉGOCIATION
DEVANT LA COMMISSION DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI

Entre:

le requérant,

-et-

le défendeur.

Réponse du défendeur à la demande de déclaration portant résiliation des droits de négociation présentée le _____ 20 _____, en vertu de l'article _____, visant la représentation, par celui-ci, des salariés de l'unité de négociation dont il est l'agent négociateur.

Déclaration du défendeur:

1. a) Nom exact du défendeur:

b) Adresse:

c) Adresse aux fins de signification:

*2. a) Nom de l'employeur des salariés visés par la demande:

b) Adresse de l'employeur:

c) Adresse aux fins de signification:

*3. (Si l'employeur est membre d'une organisation d'employeurs visée par la demande)

a) Nom de l'organisation d'employeurs:

b) Adresse:

c) Adresse aux fins de signification:

4. Description détaillée de l'unité de salariés dont le défendeur est l'agent négociateur. Indiquer, s'il y a lieu, la municipalité ou autre zone géographique visée:

5. Nombre approximatif de salariés dans l'unité de négociation au moment de la demande:

*6. Date d'accréditation du défendeur comme agent négociateur des salariés de l'unité de négociation, s'il y a lieu:

*7. Le défendeur est ou était partie à une convention de reconnaissance conclue avec _____
_____ ou est ou était lié par une telle convention (en inclure une copie)

a) date de sa signature: le _____ 20 _____ ;

b) date de son entrée en vigueur: le _____ 20 _____ ;

c) dispositions de résiliation ou de reconduction prévues:

*8. Le défendeur est ou était partie à une convention collective conclue avec _____
_____ ou est ou était lié par celle-ci (en inclure une copie)

a) date de sa signature: le _____ 20 _____ ;

b) date de son entrée en vigueur: le _____ 20 _____ ;

c) dispositions de résiliation ou de reconduction prévues:

*9. (Si le défendeur est ou était partie à une convention de reconnaissance ou à une convention collective consécutive à la première) Déclaration relative à son droit de représenter les salariés de l'unité de négociation:

10. (Dans le cas d'une demande présentée en vertu de l'article _____ de la loi) Le défendeur fait la déclaration et les observations qui suivent:

*11. (Pour l'application de l'article 30 de la loi) Le défendeur fait les déclarations suivantes pour chacun des paragraphes de l'article:

*12. (Pour l'application des articles 23 à 26 de la loi) Le défendeur *veut *ne veut plus continuer à représenter les salariés de l'unité de négociation.

N.B. Il sera donné suite à la demande tout comme si le défendeur ne voulait plus continuer à représenter les salariés à moins qu'il ne signifie clairement le contraire en rayant les mots "NE VEUT PLUS".

*13. Autres déclarations pertinentes

*14. Pages additionnelles annexées

a) Nombre de pages:

b) Numéros faisant l'objet de renseignements complémentaires:

*15. Outre la signification normale des documents relatifs à la présente, le défendeur demande que copie soit envoyée aux personnes suivantes (nom et adresse):

Fait à _____, le _____ 20_____.

(signature et fonctions)

(signature et fonctions)

N.B. La présente formule doit être remplie et signée conformément aux dispositions de la loi et des règles de la Commission.

*Rayer les mentions inutiles